AGROPHARM SUARL Ngor Virage, Route des Almadies N°231
Dakar – Sénégal
Téléphone : +221 33 833 08 08
Téléfax : +221 33 825 74 92
Adresse e-mail : sodea@orange.sn

NOTICE TECHNIQUE D'EMPLOI

DESCRIPTION DU PRODUIT :

Nom	**GARMIFORT 108 g/l EC**
Type de formulation	Concentré Emulsionnable
Nom et teneur des matières actives	**Haloxyfop-R-methyl 108 g/l**
Usage	Herbicide

MODE D'ACTION ET PROPRIETES

Herbicide de post levée pour une lutte sélective contre les adventices monocotylédones annuels et vivaces dans les cultures dicotylédones et dans les surfaces de compensation écologique.

GARMIFORT est utilisé en post levée pour lutter contre les adventices monocotylédones annuelles et pluriannuelles présentes sur les cultures telles que tomates, oignons, arachide, coton etc...
Appliquer **GARMIFORT** avec 200-400 l/ha de bouillie. De fortes variations de températures entre le jour et la nuit ne perturbent pas son efficacité.
Les meilleurs résultats sont obtenus par des applications sur des populations de graminées adventices entièrement levées, n'excédant pas 15 à 25 cm de hauteur. L'efficacité contre les graminées pluriannuelles, ne s'étend en général pas au-delà de la durée de la culture traitée. Pour lutter contre le pâturin annuel, l'optimum d'efficacité se situe lorsque le traitement a lieu entre le stade 2 à 4 feuilles des adventices et la fin tallage. Les pommes de terre seront traitées avant la fermeture des rames, le colza en automne.
Ne pas appliquer sur des plantes ornementales en fleur !

DOSAGE

1 à 1,5 litre par hectare.

AGROPHARM SUARL Ngor Virage, Route des Almadies N°231
Dakar – Sénégal
Téléphone : +221 33 833 08 08
Téléfax : +221 33 825 74 92
Adresse e-mail : sodea@orange.sn

PRECAUTIONS GENERALES

Bien rincer l'appareil avant et après l'utilisation. Ne pas laisser de bouillie prête à l'emploi dans le pulvérisateur. Ne pas utiliser de récipients métalliques en tôle galvanisée ou fer doux. Conserver les restes dans l'emballage d'origine. Ne pas vider les restes de bouillie dans les eaux poissonneuses ou destinées à la consommation. Rincer trois fois, rendre inutilisable l'emballage. Si le volume des déchets est inférieur ou égal à 1100 l par semaine, mettre à disposition des services de collecte des ordures ménagères.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces… Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants, des lunettes.
Se laver abondamment les mains après chaque utilisation.

En cas d'ingestion :
Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette. Ne pas faire vomir.

En cas de contact avec les yeux :
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, les paupières ouvertes pendant au moins 10 à 15 minutes et consulter un spécialiste

Après contact avec la peau :
Se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.

Conserver hors de portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Fin du document